

PROCÈS-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL FEDERAL Séance du 21 juin 2024

Présents :

Président : Gilles Erb

Patrick Beaussart, Bruno Bellet, Pierre Blanchard, Christian Briffueil, Jean-René Chevalier, Jean-Paul Chilon, Adrien Dodu, Bernard Ferrière, Marie Francisco, Fabrice Kosiak, Françoise Lapicque, Stéphane Lebrun, Daniel Marchand, Emmanuel Marzin, Christophe Porte, Jean-Michel Poulat, Claude Raeckelboom, Jean-Michel Talba, Renan Thepaut, Robert Vasseur, Miguel Vicens, Maurice Vidal, Isabelle Wegel (24)

Assistant :

Magali Andrier, Directrice générale

Jean-Nicolas Barelier, Directeur technique national

Thomas Chevalier, Directeur général adjoint

Odile Perrier, Cheffe de cabinet

Isabelle Thibaud, Cadre technique nationale (jusqu'au point 2)

Excusés :

Thierry Albertin, Sophie Bodin, Anne Boileau Demaret, Michel Gadal, Charles Gaveau, Jean-Luc Guillot, Thibaut Huriez, Guy Letrot, Lenaïck Loyant, Patrick Lustremont, Christian Palierne, Sandrine Ralaizarison, Carole Sève, Caroline Turlotte, Marion Vayre, (15)

□ □ □

Début de la séance : 18 heures 30

Point 1 – Informations du Président

Le Président Gilles Erb ouvre la séance en donnant des informations dans le contexte des Jeux Olympiques Paris 2024 :

- annonce de la sélection des joueurs et joueuses, validée ce jour par le CNOSF ;
- accueil de l'équipe de France au siège fédéral le 22 juillet, auquel les membres du Conseil fédéral sont invités, avant leur départ vers le village olympique ;
- rappel de la règle olympique 40 et de l'interdiction de prise de parole politique ;
- parcours de la flamme : réussite à la Romagne, et prochaine étape « pongiste » à Metz le 27 juin ; annulation de l'étape en Nouvelle Calédonie en raison du contexte politique actuel ;
- importance du soutien à l'équipe de France, par communication via l'adresse allezlesbleus@fft.org

Gilles Erb détaille son agenda depuis le mois d'avril, en revenant sur quelques sujets en particulier :

- déplacement à Francfort, dans le cadre des relations franco-allemandes
- réunion pour faire avancer le projet de Fédération à mission et une école une table
- inaugurations de sites de ping en extérieur,
- réunions au CNOSF pour une réforme de la ventilation des crédits ANS
- déplacements sur les compétitions nationales et pour des manifestations en vue du développement de la pratique, en particulier une animation au Sénat le 13 juin

Point 2 – Circuit fédéral

Bruno Bellet rappelle que le travail du groupe réforme des compétitions s'est recentré sur la création d'un circuit fédéral. La présentation faite par Isabelle Thibaud s'appuie sur une étude complète des tournois existants, pour proposer un circuit attribuant des points d'un challenge (« Race », en attendant de trouver une appellation).

Ce projet s'appuie sur les tournois existants en proposant une labellisation en plus de l'homologation des tableaux basés sur les classements des joueurs. Le circuit comprendrait plusieurs niveaux, correspondant aux tournois internationaux, nationaux A et B, régionaux et départementaux. Les joueurs accumuleraient des points de « Race » en fonction de leur classement et du nombre de joueurs dans leur tableau, ce qui leur permettrait ensuite la participation à des grandes finales nationale, régionale ou départementale.

Elle présente ensuite le retroplanning prévisionnel, dont la prochaine étape sera la validation du projet par le Conseil fédéral en septembre prochain, pour une mise en route à partir de décembre, après appel à candidature des clubs.

Point 3 – Bilan du PSF 2024

Pierre Blanchard présente le bilan du PSF 2024, en mettant en avant trois points particuliers :

- le manque de vigilance de certaines commissions territoriales vis-à-vis de la vérification des prérequis pour les demandes (comptes-rendus financiers des années précédentes par exemple) ;
- le montant disproportionné de l'aide attribuée à certains clubs ultramarins liée au faible nombre de demandes dans leur territoire ;
- le bilan du travail accompli ces dernières années en vue d'atténuer les différences historiques d'attribution des subventions entre les territoires.

Bruno Bellet complète en indiquant qu'environ la moitié des dossiers a augmenté en qualité, notamment dans la présentation et l'argumentation. Il reste cependant une marge d'amélioration pour mieux expliciter l'articulation entre ligues / comités / clubs par rapport au projet sportif fédéral. Pour cela, les instructeurs préconisent une étude par la FFTT des dossiers des ligues en lien avec ceux des comités.

L'attention est attirée sur le fait que l'enveloppe post-Jeux Olympiques sera probablement nettement diminuée, ainsi que sur les contrôles plus nombreux avec demande de remboursement en fonction de la qualité des bilans fournis.

Point 4 – Modification des prises en charge fédérales

Adrien Dodu rappelle l'existence de deux tarifs de remboursement de la restauration, Paris ou province. En fonction de l'évolution des coûts, et du faible impact budgétaire qu'il a calculé, il propose de ne conserver qu'un seul tarif, celui de Paris, soit 25 euros.

Décision :

Le conseil fédéral valide la modification de la prise en charge fédérale pour les repas, au même tarif pour Paris ou province (24 votants – 22 oui – 1 non – 1 abstention)

Point 5 – Appel Offre Equipementier

Emmanuel Marzin présente le résultat de l'appel d'offres qui concerne trois lots : textiles et équipements des équipes de France – balles – sol. Il a été conduit selon le règlement financier et la Commission d'appel d'offres a étudié les propositions reçues.

Pour le lot Textiles, la proposition de Tibhar a été retenue après alignement lors du match-up ; elle s'accompagne d'une valorisation du matériel et de primes aux équipes de France en fonction des résultats aux championnats du monde et d'Europe.

Pour le lot Balles, Donic est retenu après négociation gré à gré.

Pour le sol, Gerflor restera le partenaire de la Fédération suite à appel d'offre fructueux.

Décision :

Le conseil fédéral valide les partenariats proposés (24 votants – 23 oui – 1 abstention).

Fin de la séance : 21 heures 20

Séance du 22 juin 2024

Présents :

Président : Gilles Erb

Patrick Beaussart, Bruno Bellet, Pierre Blanchard, Christian Briffeuil, Jean-René Chevalier, Jean-Paul Chilon, Bernard Ferrière, Marie Francisco, Fabrice Kosiak, Françoise Lapicque, Stéphane Lebrun, Patrick Lustremant, Daniel Marchand, Emmanuel Marzin, Christophe Porte, Jean-Michel Poulat, Claude Raeckelboom, Jean-Michel Talba, Renan Thepaut (jusqu'au point 11), Miguel Vicens (jusqu'à l'avant-dernier vote du point 12), Maurice Vidal, Isabelle Wegel (jusqu'au point 11) (23)

Assistent :

Magali Andrier, Directrice générale

Jean-Nicolas Barelier, Directeur technique national

Thomas Chevalier, Directeur général adjoint

Odile Perrier, Cheffe de cabinet

Excusés :

Thierry Albertin, Sophie Bodin, Anne Boileau Demaret, Adrien Dodu, Michel Gadal, Charles Gaveau, Jean-Luc Guillot, Thibaut Huriez, Guy Letrot, Lenaïck Loyant, Christian Palierne, Sandrine Ralaiarison, Carole Sève, Caroline Turlotte, Robert Vasseur, Marion Vayre, (16)



Début de la séance : 09 h 00

Point 6 – Informations du DTN

Jean-Nicolas Barelier fait un bilan des dernières compétitions WTT auxquelles ont participé les joueurs de l'équipe de France ; les résultats obtenus ont permis de finaliser la sélection des athlètes pour les Jeux olympiques selon la règle prévue.

L'équipe de France Olympique Paris 2024 sera donc :

- équipe messieurs : F. Lebrun, A. Lebrun, S. Gauzy, J. Rolland (remplaçant)
- équipe dames : P. Pavade, J. Yuan, Ch. Lutz, A. Zarif (remplaçante)
- individuels : F. Lebrun, A. Lebrun, P. Pavade, J. Yuan
- double mixte : A. Lebrun / J. Yuan

Il précise le classement mondial à date, qui est en accord avec les objectifs qui étaient fixés depuis le début de cette olympiade.

Le DTN rappelle les résultats des jeunes lors des épreuves internationales : 4 médailles aux championnats d'Europe U13, et des progressions marquantes, notamment chez les filles.

Il annonce les temps forts pour le deuxième semestre 2024, en particulier les Jeux Olympiques, avec les dates pour la préparation, et le WTT Champions à Montpellier en octobre.

Dans le domaine du développement :

- Plusieurs animations sont prévues dans le cadre de JOP2024.
- La campagne 1 école – 1 table s'est achevée, avec de nombreux challenges des récréations.
- Le guide Ping santé est sorti et le Ping tour a été labellisé Grande Cause Nationale.
- Le ping inclusif se construit, avec 130 clubs labellisés à ce jour
- Deux grands sites de ping extérieur ont été inaugurés
- L'accueil pour la rentrée se précise avec un appel à projet « accueillir plus – accueillir mieux », des webinaires et des outils

Concernant l'accompagnement des territoires,

- les bilans avec les ligues sont en cours ;
- le réseau des clubs de demain avance avec déjà 40 candidatures ;
- des formations de conseillers en développement ont été réalisées
- la campagne des labels clubs a été lancée, avec des vidéos de clubs rencontrés
- l'opération « du stade vers l'emploi » est un succès
- le développement durable est présenté dans les territoires

Pour la formation-emploi :

- la filière technique fédérale est mise en œuvre

- le premier CQP s'est bien déroulé, et plusieurs sont prévus
- en arbitrage, le tournage vidéo des e-learning est programmé
- les modèles et nomenclatures des diplômes sont harmonisés entre les filières
- une formation Nouveaux élus est prévue en octobre

Point 7 – Point Commission Fédérale d'Arbitrage

Claude Raeckelboom rappelle l'étude faite par la CFA l'an dernier concernant le remboursement des frais kilométriques, les arbitres étant les seuls pour lesquels deux tarifs sont appliqués selon covoiturage ou pas, en soulignant son insuffisance dans le contexte actuel. Il continuera à inciter au covoiturage et au Don, tout en proposant d'aligner tous les arbitres sur le même tarif que nous les autres bénévoles.

Décision :

Le conseil fédéral valide le tarif unique pour le remboursement kilométrique (23 votants – 22 oui – 1 abstention).

Le président de la CFA propose de supprimer les deux articles des règles du jeu imposant une tenue de jeu différente entre deux joueurs ou deux équipes (ne concerne pas le championnat Pro, qui conserve la règle actuelle sur la couleur des équipes à domicile). Il propose également de rajouter une phrase récemment ajoutée par l'ITTF concernant les variations légères sur les revêtements de raquettes dans l'article 2.4.7.

Décision :

Le conseil fédéral adopte ces deux modifications des règles du jeu (23 votants – 22 oui – 1 abstention).

Il évoque ensuite la difficulté de vérification de la licence des personnes sur le banc, tout en maintenant l'importance de cette licenciation, et demande de supprimer la phrase de l'article II.106 : « Le juge-arbitre doit s'assurer de leur licenciation. »

Décision :

Le conseil fédéral valide la suppression de la phrase sur l'obligation de vérification dans l'article II.106 (23 votants – 22 oui – 1 abstention).

Claude Raeckelboom présente la liste des candidats admis à l'examen d'arbitre national pour cette saison 2023-2024 et propose leur nomination à ce grade

Décision :

Le conseil fédéral valide à l'unanimité la nomination des 14 arbitres proposée par la branche arbitrage de la CFEF (23 votants).

Point 8 –Commission Sportive Fédérale

Fabrice Kosiak présente la demande de la ligue d'Occitanie pour prolonger de la dérogation aux règlements sportifs fédéraux concernant le brûlage des équipes en championnat par équipes par le système de cascade de points. Il propose de l'accorder pour une saison supplémentaire.

Décision :

Le conseil fédéral approuve la demande de prolongation de l'expérimentation du brûlage en ligue d'Occitanie pour une saison (23 votants – 19 oui – 4 abstentions).

Point 9 – Modification de règlements

Patrick Lustremant propose deux modifications aux règlements sportifs :

- pour autoriser réglementairement le décompte de points en championnat par équipes appliqué depuis plusieurs saisons par certaines ligues et comités, ajout à l'article II.101 : *L'instance dirigeante compétente peut décider qu'un point-partie supplémentaire est attribué lorsque le joueur (ou la paire de joueurs) est présent(e) pour disputer sa partie.*
- pour ajouter un point rencontre supplémentaire en Pro à l'équipe qui a gagné la rencontre, selon la proposition validée par les clubs de Pro (article II.243.1)

Décision :

Le conseil fédéral adopte ces deux modifications des règlements sportifs (23 votants – 22 oui – 1 abstention).

Patrick Lustremant indique ensuite des modifications mineures dans les règlements, ainsi qu'une modification qui est la traduction directe d'une décision antérieure. Ces modifications n'appellent aucun commentaire et sont adoptées.

Point 10 – Point système d'information

Jean-Michel Poulat indique que les éditions dans Spid deviennent satisfaisantes, après la résolution d'un certain nombre d'erreurs dans les données et rappelle l'importance d'une saisie de qualité.

Des informations sur le reliquat des projets 2023 sont données : équipement en visioconférence au siège en cours de finalisation, logiciel de classement opérationnel pour octobre 24, labels clubs en production.

Jean-Michel Poulat fait ensuite un exposé sur les projets 2024 : projets techniques, projets sportifs, projets administratifs, projets développement. En particulier, la licence dirigeant devrait être en place dès la prise de licence en juillet ; pour le développement, une carte de France avec les caractéristiques de chaque club sera consultable dès juillet.

Point 11 – Appel Offre Site Internet

Thomas Chevalier expose les besoins et le contexte qui ont conduit à proposer un nouveau site Internet fédéral. Les critères d'évaluation et la procédure de consultation sont détaillés, aboutissant

au choix d'un prestataire parmi les différentes candidatures présentées à la commission d'appel d'offres : Spin Interactive est soumis à la validation au Conseil fédéral.

Une remarque est formulée sur le timing par rapport au calendrier électoral. Son importance pour mettre en valeur les actions est soulignée, à la fois vis-à vis des visiteurs extérieurs et des utilisateurs.

Décision :

Le conseil fédéral approuve le choix du prestataire pour le nouveau site Internet fédéral (23 votants – 16 oui – 1 non – 6 abstentions).

Point 12 – Point Vétérans

Jean-Michel Poulat rapporte les propositions du groupe de travail sur les compétitions vétérans, sur plusieurs sujets :

Harmonisation des catégories administratives avec l'ITTF

Passage des catégories sur 5 ans comme à l'international ; après discussion, la catégorie restera conservée pendant toute la saison, comme pour les autres catégories jeunes.

Décision :

Le conseil fédéral adopte le passage aux catégories vétérans par tranches de 5 ans (21 votants – 20 oui – 1 abstention).

Organisation des championnats de France Vétérans

Proposition de séparer les actuelles catégories V3 et V4 selon les nouvelles catégories d'une durée de 5 ans pour les tableaux de simples, et de conserver les tranches de 10 ans pour tous les autres tableaux en simples et en doubles. Le nombre de joueurs qualifiés dans tous les tableaux est modifié pour permettre à la compétition de se dérouler toujours sur 3 jours.

Proposition de qualifier 2 joueurs par ligue pour les tableaux de 48 joueurs et 1 joueur pour les tableaux de moins de 48.

Décision :

Le conseil fédéral approuve les tableaux annoncés pour les championnats de France Vétérans, avec les nombres de joueurs (21 votants – 20 oui – 1 abstention).

Mode de qualification aux championnats de France Vétérans

Proposition d'une inscription libre par les participants du Critérium fédéral (hors 4^{ème} tour).

Décision :

Le conseil fédéral refuse l'inscription libre par les participants du Critérium fédéral, la majorité des membres présents ne l'ayant pas acceptée (21 votants – 10 oui – 5 non - 6 abstentions).

La participation aux championnats régionaux Vétérans reste donc obligatoire.

Nom des deux compétitions nationales vétérans

Proposition de renommer les compétitions vétérans (championnat de France et Coupe nationale) en utilisant le mot « Masters » comme à l'ITTF.

Une remarque est formulée concernant le nom à l'ETTU qui conserve le mot « Vétérans ».

Décision :

Le conseil fédéral refuse le changement de nom des deux compétitions (21 votants –0 oui – 17 non - 3 abstentions – 1 refus de vote).

Indemnité pour les championnats d'Europe et du monde

Après discussion, proposition de conserver les dispositions actuelles, en offrant de plus une tenue « France » aux champions de France dans leur catégorie. Cette tenue sera disponible à la vente pour les autres participants.

Décision :

Le conseil fédéral approuve la proposition d'indemnité des champions de France pour les championnats d'Europe et du monde (20 votants – 18 oui - 1 non –1 abstention).

Point 13 – Informations générales

Magali Andrier présente le tableau de bord à la fin du mois de mai. Une augmentation du nombre de licences est constatée par rapport à la même date de la saison précédente, laissant entrevoir un excellent résultat pour la fin de saison.

Concernant les diplômes délivrés, connus pour la branche technique, une augmentation importante est notée ; pour les diplômes en arbitrage, le bilan sera fait en juillet sur l'ensemble de la saison.

Françoise Lapicque rapporte la première réunion organisée avec les référents régionaux Ethique, déontologie et lutte contre les violences, à laquelle 10 ligues étaient présentes : les rôles et missions ont été discutés et une charte sera proposée. Les référents présents ont demandé à ce qu'une communication soit faite dans leurs régions sur leur mission.

Françoise LAPICQUE
Secrétaire général

Gilles ERB
Président